

Formation Bio Départementale 2010

La commission biologie du CODEP de l'Ain organise une formation en environnement et biologie subaquatiques.

On cherchera :

- à mieux voir et à identifier les diverses formes de vie que l'on peut rencontrer en plongée ;
- à découvrir leur relations avec les autres et avec leur environnement.

Deux options sont proposées :

- une formation théorique et pratique visant l'obtention du « niveau 1 bio » fédéral ;
- une introduction à la vie sous-marine (formation théorique seulement, sans reconnaissance fédérale).

Option n°1 : Formation « niveau 1 bio »

L'objectif est l'obtention du niveau 1 de biologie subaquatique de la FFESSM. Cette formation est réservée à des plongeurs :

- majeurs ;
- titulaires du niveau 2 de plongée ;
- licenciés à la FFESSM pour l'année 2010 ;
- présentant un certificat médical de non contre-indication à la plongée sous-marine ayant moins de 12 mois le dernier jour du stage pratique.

Le coût du stage est de 250€.

Le nombre de participants est limité à 8. Les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception des dossiers complets (chèques inclus) et closes le 5 janvier 2010.

Formation théorique

La formation théorique aura lieu à Bourg-en-Bresse au local du CSB ou dans une salle voisine les samedis 6 février, 6 mars et 20 mars 2010 de 8h30 à 17 heures environ.

Les repas seront tirés du sac. Un support de cours sera remis sous forme électronique.

Stage pratique

Le stage pratique aura lieu les samedi 10 et dimanche 11 avril 2010 à Carry-le-Rouet. Arrivée le vendredi soir en fonction de l'organisation de chacun. Attention : le stage se termine vers 18h après le débriefing de la dernière plongée, le trajet de retour se fait donc de nuit.

Sont compris :

- 2 nuits en hébergement collectif (du vendredi soir au dimanche matin) ;
- 2 petits déjeuners (samedi, dimanche) ;
- 2 déjeuners (samedi, dimanche) ;
- 1 dîner (samedi) ;
- 4 plongées avec gonflage ;
- la carte n1 bio pour ceux qui auront satisfait les conditions d'obtention du diplôme.

Est exclu tout ce qui n'est pas mentionné ci-dessus, notamment :

- les trajets (pensez à vous grouper) ;
- la location de matériel (bouteille, etc.) ;
- les boissons alcoolisées ou non.

Pour tout renseignement : Jean-Christophe Barnoud
06 86 31 08 27 – jean-christophe@barnoud.net

Formation Bio Départementale 2010

Fiche d'inscription n°1 : formation niveau 1 bio

Nom		Prénom	
Date de naissance		Lieu de naissance	
Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone domicile		Portable	
e-mail			
Nom du club			
Numéro du club			
N° licence 2010		Date du certificat médical	
Niveau technique (scaphandre)	P2	P3	P4 Mf1 ou plus
Niveau bio			

Je m'inscris au stage de formation préparant le niveau 1 bio, partie théorique et stage pratique. Cette inscription est définitive.

Je joins :

- une copie de la licence 2010
- une copie du diplôme technique
- une copie du certificat médical (valable à la date de la sortie mer)
- un chèque de 80 € à l'ordre de FFESSM CODEP01 (encaissement à l'inscription)
- un chèque de 170 € à l'ordre de FFESSM CODEP01 (encaissement le 10 mars)

Je respecterai la réglementation en vigueur relative à la plongée ainsi que les règles édictées par la FFESSM.

Date :

Signature :

Ce dossier d'inscription est à retourner, complet, avant le 10 janvier 2010, à :
Jean-Christophe Barnoud
2, rue Père M.-J. Lagrange
01000 Bourg-en-Bresse

Pour tout renseignement : Jean-Christophe Barnoud
06 86 31 08 27 - jean-christophe@barnoud.net

Formation Bio Départementale 2010

Option n°2 : Introduction à la vie sous-marine

L'objectif est le développement de connaissances personnelles, sans reconnaissance fédérale.

Cette formation est identique à la partie théorique de la formation « niveau 1 bio » ci-dessus et aura lieu en même temps.

Elle est ouverte à tous les licenciés FFESSM, sous conditions pour les mineurs qui sont priés de prendre contact avec l'organisateur avant l'inscription. Pour des raisons pratiques, le nombre de participants sera toutefois limité à 12 y compris les inscrits à la formation « niveau 1 bio ».

Les frais d'inscription sont de 50€. L'excédent éventuel du stage sera affecté au budget de la formation niveau 1 bio.

Les demandes d'inscription seront classées dans l'ordre de réception des dossiers complets et closes le 5 janvier 2010. Les inscriptions seront confirmées, après inventaire des places disponibles, le 15 janvier.

Fiche d'inscription n°2 : formation théorique seule

Nom		Prénom	
Date de naissance		Lieu de naissance	
Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone domicile		Portable	
e-mail			
Nom du club			
Numéro du club		N° licence 2010	
Niveau technique (scaphandre)	P2	P3	P4 MF1 ou plus
Niveau bio			

Je m'inscris pour la formation théorique seule. Cette inscription est définitive.

Je joins :

- une copie de la licence 2010
- un chèque de 50 € à l'ordre de FFESSM CODEP01 (remis en banque à l'inscription)

Date :

Signature :

Ce dossier d'inscription est à retourner, complet, avant le 10 janvier 2010, à :
Jean-Christophe Barnoud
2, rue Père M.-J. Lagrange
01000 Bourg-en-Bresse

Pour tout renseignement : Jean-Christophe Barnoud
06 86 31 08 27 – jean-christophe@barnoud.net